

#5

La Bataille de notre vie

Bonjour à vous membres de la section locale 712,

Le slogan national du syndicat des Machinistes est : LA BATAILLE DE NOTRE VIE... Notre Vice-président Canadiens, Dave Ritchie, à mentionner dans un discours : d'un coup de crayon, les gouvernements peuvent changer la vie de milliers de travailleurs et travailleuses en réécrivant les droits du travail.

Actuellement, c'est ce qui se passe avec les projets de loi déposés à la chambre des communes. Entre autre, avec le projet C-377 qui vise à rendre publique les rapports financiers des organisations ouvrières, ce qui rendrait les syndicats vulnérables lors de moyens de pression dans une négociation collective.

Le projet de loi C-4 quant à lui vise à minimiser le droit de refuser un travail dangereux ainsi qu'à réduire considérablement le droit de grève des travailleurs et travailleuses fédéraux.

Il est capital que les membres se mobilisent afin de faire de l'action politique dans leur quotidien. Le mouvement ouvrier appuyé par certains partis politiques font les pressions nécessaires sur le gouvernement Harper et ses conservateurs.

Nous avons d'ailleurs des résultats, puisque les conservateurs ont reculé le 13 février dernier sur le projet de loi C-525, qui prévoyait un vote systématique à chaque tentative de syndicalisation, après avoir fait signer la majorité des cartes de membre. Ce qui laisse à l'employeur le temps d'intimider les travailleurs et travailleuses qui tentent de se syndiquer. De plus, les employés de l'entreprise visée qui ne participent pas au vote seraient comptabilisés comme ayant voté contre le syndicat. Alors la théorie que les absents ont tort ne s'applique plus.

Par exemple, dans une entreprise qui contient 100 employés, si 49 se présentent pour voter et que tous votent en faveur soit 100%, et bien ils perdraient puisqu'on aurait compté les 51 absents comme ayant voté contre...

Depuis le 13 février dernier, ils ont reculé. Seulement les votes dans l'urne vont être comptabilisés, c'est un soulagement. Par contre, il y a toujours la mention « vote obligatoire » qui laisse un temps à l'employeur pour faire de l'intimidation lors de campagnes de syndicalisation.

Les projets de loi déposés visent à affaiblir les syndicats mais surtout le droit d'être représenté par un syndicat et les droits fondamentaux des travailleurs et travailleuses du Canada au complet.

Je vais vous faire un suivi dès l'évolution dans chaque dossier.

Syndicalement,

Eric Rancourt

Vice-président et responsable de l'action politique , Section locale 712 ,AIMTA.

